

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 10224 Numéro SIREN : 793 052 499 Nom ou dénomination : AQUA BY

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt 58988



20200589882019

DATE DEPOT : 12/08/2020

N° DE DEPOT : 58988

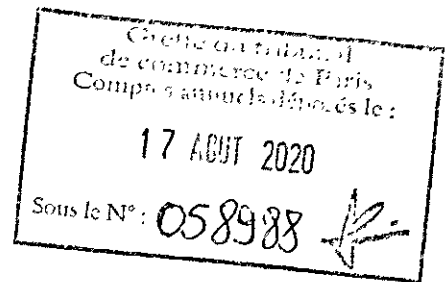
N° GESTION : 2013B10224

N° SIREN : 793052499

DENOMINATION : AQUA BY

ADRESSE : 22 rue du Caire 75002 Paris

MILLESIME : 2019



AQUA BY

Société par actions simplifiée au capital de 185.000 euros

Siège social : 22, rue du Caire - 75002 Paris

793 052 499 RCS Paris

(la « Société »)

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt,

Le 30 juillet,

A 9 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale (ci-après l'« Assemblée »), au siège de la Société, sur convocation du président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée.

Le président de la Société constate que l'ensemble des associés ont été régulièrement convoqués, que les conditions de quorum sont réunies et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes de la Société a été convoqué par courriel en date du 22 juillet 2020. Il est absent et excusé.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire, le bilan, les comptes annuels et l'annexe relatifs à l'exercice 2020 clôturé au 31 décembre 2019,
- le rapport du Président,
- le projet des résolutions soumises à l'Assemblée,
- la feuille de présence.

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'ensemble des documents mentionnés ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés dans les délais prescrits par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que les associés ont été convoqués en Assemblée Générale aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Quitus au Président pour l'exercice 2019 ;
- Décision d'affectation des résultats ;
- Approbation des dépenses et charges non déductibles ;
- Conventions réglementées ;

RW

- Rémunération du Président ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met, successivement, aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- de l'inventaire, du bilan, du compte de résultats et de l'annexe ;
- du rapport du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice écoulé ;

approuve le rapport du Président, l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice de 214.987 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION **Affectation du résultat de l'exercice**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice faisant apparaître un bénéfice de 214.987€ comme suit :

- 114.987 euros en report à nouveau ;
- 100.000 euros à titre de dividende, soit l'intégralité de la somme versée au titulaire d'action de de préférence de catégorie B.

L'Assemblée Générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées au titre des précédents exercices sont de :

	2018	2017	2016
Dividendes versés en euros	37.671 euros	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION **Approbation des dépenses et charges non déductibles**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION **Conventions réglementées**

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées, telles que visées à l'article L.227-10 du Code de commerce l'assemblée générale décide d'approuver ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION **Rémunération du Président**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle perçue par le Président au cours de l'exercice courant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, soit 53.078,08€ brut.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION **Changement de dénomination sociale**

L'Assemblée Générale, après avoir (i) entendu la lecture du rapport du Président et après avoir (ii) discuté du changement de dénomination sociale de la Société

décide :

de modifier la dénomination sociale de la Société, actuellement dénommée AQUA BY et de la remplacer par la dénomination suivante : SANCTUARY GROUP, avec effet à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION **Modification des statuts**

L'Assemblée Générale, après avoir (i) entendu la lecture du rapport du Président et après avoir (ii) discuté de la modification de l'Article 3 des statuts intitulé « Dénomination »,

décide :

de mettre les statuts de la Société à jour,

En conséquence, l'article 3 des statuts sera modifié comme suit :

- ARTICLE NOUVEAU

« Article 3 - DENOMINATION

La société a pour dénomination : SANCTUARY CAPITAL

Les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, notamment les lettres, factures, annonces et publications diverses, doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie, immédiatement des mots "Société par actions simplifiée" ou des initiales "S.A.S." et de l'énonciation du montant du capital social, ainsi que du numéro SIREN suivi de la mention RCS et du nom de la ville où se trouve le greffe d'immatriculation. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs

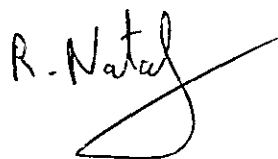
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

LE PRESIDENT
Monsieur Renaud NATAF

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Nataf', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.

Certificat conforme à l'original
 R. Natal

82 rue Notre-Dame de Nazareth
75003 PARIS

Aux associés.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AQUA BY SAS relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 2 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912). Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



www.pearsoned.ca

[illegible]

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912).

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilit  s du commissaire aux comptes relatives    l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'  tablir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit r  alis   conform  ment    la norme d'exercice professionnel relative    la mission du commissaire aux comptes pr  vue    l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912) permet de syst  matiquement d  tecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou r  sulter d'erreurs et sont consid  r  es comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre    ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumul  , influencer les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme pr  cis   par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas    garantir la viabilit   ou la qualit   de la gestion de votre soci  t  .

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment    la norme d'exercice professionnel relative    la mission du commissaire aux comptes pr  vue    l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912), le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et   value les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou r  sultent d'erreurs, d  finit et met en   uvre des proc  dures d'audit face    ces risques, et recueille des   l  ments qu'il estime suffisants et appropri  s pour fonder son opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- il prend connaissance du contr  le interne pertinent pour l'audit afin de d  finir des proc  dures d'audit appropri  es en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne;
- il appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il appr  cie le caract  re appropri   de l'application par la direction de la convention comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments collect  s, l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou    des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacit   de la soci  t      poursuivre son exploitation. Cette appr  ciation s'appuie sur les   l  ments collect  s jusqu'   la date de son rapport,   tant toutefois rappel   que des circonstances ou   v  nements ult  rieurs pourraient mettre en cause la continuit   d'exploitation. S'il conclut    l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUCENTUR
Commissaire aux comptes



Signé par Laurence Versaille

✓ Signé et certifié par yousign 

Laurence VERSAILLE
Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste
nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC de Bordeaux



Audit & Strategy

SAS AQUA BY

Numéro SIRET : 79305249900050

22 Rue Du Caire

75002 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

certifié conforme à l'original

R. Natal

 www.auditstrategy.fr

Siège social

15, rue de la bonne rencontre
77860 QUINCY-VOISINS
RCS MEAUX 415 079 557 00047
Tel : 01 70 61 00 80

Maustiers Sainte Marie

Rue Olerys - BP4
04360 MOUSTIERS SAINTE MARIE
RCS MANOSQUE 415 079 557 00039
Tel : 04 92 74 66 09

Champigny

49 av. General de Gaulle
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
RCS CRÉTEIL 415 079 557
Tel : 01 43 97 28 54

AUDIT & STRATEGY SERVICE CONSEIL

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris et de Marseille et de commissariat
aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Paris
Sarl au capital de 72 000 € / TVA FR19 415 079 557

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
<i>COMPTES ANNUELS</i>	<i>2</i>
<i>ANNEXE</i>	<i>8</i>
<i>ETATS FISCAUX</i>	<i>35</i>

RAPPORT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS AQUA BY** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 2 849 289 euros

Chiffre d'affaires : 2 182 101 euros

Résultat net comptable : 214 987 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à QUINCY VOISINS, le 28/05/2020

Franck CHARTON
AUDIT & STRATEGY
SERVICE CONSEIL

SAS AQUA BY

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	27 000	1 800	25 200	
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 905	3 385	1 520	1 920
	Fonds commercial (1)	35 000	2 674	32 326	34 826
	Autres immobilisations incorporelles	37 341	3 808	33 533	35 311
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 626 648	330 340	1 296 308	582 800
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	108 132	44 159	63 973	37 321
	Autres immobilisations corporelles	620 125	139 963	480 162	417 579
	Immobilisations en cours	164 124		164 124	81 944
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1		1	1
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	132 014		132 014	69 137
TOTAL (II)		2 765 290	526 128	2 239 162	1 270 840
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 101		7 101	430
	Avances et Acomptes versés sur commandes				27 142
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	114 801		114 801	59 680
	Autres créances	107 541		107 541	18 338
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	319 496		319 496	469 768
	Charges constatées d'avance	14 839		14 839	13 300
	TOTAL (III)	563 778		563 778	588 659
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	46 349		46 349	45 142
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 375 417	526 128	2 849 289	1 904 640
(1) dont droit au bail				10 000	10 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					69 137
(3) dont créances à plus d'un an					

SAS AQUA BY

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	185 000	185 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	18 500	7 579
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	143 996	143 996
	Report à nouveau	89 079	
	Résultat de l'exercice	214 987	137 671
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	T total des capitaux propres	651 562	474 246
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	T total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	37 219	7 751
	Provisions pour charges		
	T total des provisions	37 219	7 751
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	500 000	500 000
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 074 338	545 486
	Emprunts et dettes financières divers	64 757	61 246
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 233	65 410
	Dettes fiscales et sociales	183 987	90 280
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 650	32 400
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	215 542	127 823
	T total des dettes	2 160 508	1 422 644
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 849 289	1 904 640
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		214 986,98	137 671,18
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		245 389	500 514
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2019	31/12/2018
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 002	7 002	4 143
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	2 175 099	2 175 099	1 293 767
	Montant net du chiffre d'affaires	2 182 101	2 182 101	1 297 910
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			1 500
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		4 451	
	Autres produits		202	71
	Total des produits d'exploitation (1)		2 186 754	1 299 481
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		15 863	2 043
	Variation de stock		(6 670)	(96)
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		1 076 086	619 000
	Impôts, taxes et versements assimilés		16 419	17 323
	Salaires et traitements		388 538	239 610
	Charges sociales du personnel		87 606	61 019
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		210 992	140 497
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		2 467	605
	Total des charges d'exploitation (2)		1 791 300	1 080 001
RESULTAT D'EXPLOITATION			395 454	219 480

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		395 454	219 480
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	20	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		20	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 469	7 751
	Intérêts et charges assimilées (4)	39 748	11 130
	Différences négatives de change	213	8
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	69 430	18 889
RESULTAT FINANCIER		(69 410)	(18 889)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		326 044	200 591
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		55 235
Total des produits exceptionnels			55 235
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	105	168
	Sur opérations en capital		55 235
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 668	10 093
	Total des charges exceptionnelles	12 773	65 497
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(12 773)	(10 262)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		98 284	52 658
TOTAL DES PRODUITS		2 186 774	1 354 716
TOTAL DES CHARGES		1 971 787	1 217 045
RESULTAT DE L'EXERCICE		214 987	137 671
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/07/2016 31/12/2017	18 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 182 101	100,00	1 297 910	100,00	1 018 444	100,00
Ventes de marchandises	7 002	0,32	4 143	0,32	3 450	0,34
- Achats de marchandises	15 863	226,54	2 043	49,30	8 349	242,01
- Variation stocks de marchandises	(6 670)	-95,26	(96)	-2,32	448	13,00
MARGE COMMERCIALE	(2 190)	-31,28	2 196	53,01	(5 348)	-155,00
Production vendue : Biens + Production vendue : Travaux + Production vendue : Services + Variation production stockée + Production immobilisée	2 175 099	99,68	1 293 767	99,68	1 014 994	99,66
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 175 099	99,68	1 293 767	99,68	1 014 994	127,03
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	2 172 908	99,58	1 295 963	99,85	1 009 647	99,14
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance - Achats non stockés - Autres charges externes	312 754 135 368 627 964	14,33 6,20 28,78	12 350 69 704 536 946	0,95 5,37 41,37	39 779 466 777	3,91 45,83
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 096 822	50,26	676 963	52,16	503 090	49,40
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	6 171 10 248 388 538 87 606	0,28 0,47 17,81 4,01	1 500 5 705 11 618 239 610 61 019	0,12 0,44 0,90 18,46 4,70	6 326 4 036 2 352 186 001 46 836	0,62 0,40 0,23 18,26 4,60
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	604 259	27,69	360 510	27,78	270 191	26,53
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	1 274 202 3 177 210 992 2 467	0,06 0,01 0,15 9,67 0,11	71 140 497 605	0,01 10,82 0,05	6 3 401 77 297 37	0,00 0,33 7,59
RESULTAT EXPLOITATION	395 454	18,12	219 480	16,91	196 264	19,27
+ Quote-part sur opérations en commun + Produits financiers - Quote-part sur opérations en commun - Charges financières	20 69 430	0,00 3,18	18 889	1,46	7 15 337	0,00 1,51
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	326 044	14,94	200 591	15,45	180 934	17,77
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	12 773	0,59	55 235 65 497	4,26 5,05	1 109	0,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(12 773)	-0,59	(10 262)	-0,79	(1 109)	-0,11
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	98 284	4,50	52 658	4,06	2 733	0,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	214 987	9,85	137 671	10,61	177 092	17,39

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 849 289 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 186 774 euros et un total charges de 1 971 787 euros, dégageant ainsi un résultat de 214 987 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée de 18 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les frais générés pour la création d'un nouvel établissement sont inscrits à l'actif et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 5 ans.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, la société a opté pour la mesure de simplification en faveur des petites entreprises entraînant la comptabilisation d'un amortissement sur une durée de 10 ans de tous ses fonds commerciaux inscrits à l'actif. Il convient de rappeler que ces amortissements « techniques » ne traduisent pas forcément une perte de valeur du fonds de commerce de la société.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût

Règles et Méthodes Comptables

d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Prime de remboursement sur emprunt obligataire

Les obligations émises par la société prévoient une prime de remboursement en cas de non conversion des actions à l'échéance. Le montant de la prime de non conversion fait l'objet d'une provision pour risques et charges qui est déterminée au prorata temporis sur la durée de l'emprunt.

Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis linéairement sur la durée de l'emprunt. Ainsi, les frais d'émission sont transférés en charges à répartir et une dotation de charges à répartir est constatée à la clôture de chaque exercice.

Faits majeurs de l'exercice

Nouveaux établissements

En septembre 2019, la société a ouvert son premier espace sous le concept "Le Cercle" sis 6 B rue de Clignancourt à Paris (18).

La société a débuté les travaux d'un nouvel établissement d'aqua-biking sis 28 rue du Fief à Boulogne. Au 31 décembre 2019, les travaux en cours pour cet établissement s'élevaient à 153.871 €.

Règles et Méthodes Comptables

Evènements post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 15 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer ses établissements en date du 15 mars 2020 et par conséquent n'a pas généré de chiffre d'affaires pendant cette période de fermeture administrative. La société a eu recours à l'activité partielle pour son personnel afin de réduire les coûts pendant cette période.

Frais d'établissement

	31/12/2019	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement		25 200	20,00
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL		25 200	

Les frais d'établissement sont inscrits à l'actif et sont amortis sur une durée de 5 ans.

Fonds Commercial

	31/12/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	25 000	FDC - 21, rue du Fbg St Antoine - PARIS
TOTAL	25 000	

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			27 000			27 000
	Autres	77 246					77 246
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 246		27 000			104 246
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	793 199		833 449			1 626 648
	Instal technique, matériel outillage industriels	64 699		43 433			108 132
	Instal., agencement, aménagement divers	465 333		122 925			588 258
	Matériel de transport	3 000					3 000
	Matériel de bureau, mobilier	21 417		7 451			28 868
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	81 944		164 124		81 944	164 124
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 429 592		1 171 381		81 944	2 519 029
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1					1
	Autres titres immobilisés	10 000					10 000
	Prêts et autres immobilisations financières	69 137		62 877			132 014
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	79 139		62 877			142 016
TOTAL		1 585 977		1 261 258		81 944	2 765 290

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement		1 800		1 800
Autres	5 189	4 678		9 867
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 189	6 478		11 667
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	210 399	119 941		330 340
Instal technique, matériel outillage industriels	27 378	16 781		44 159
Autres Instal., agencement, aménagement divers	61 071	61 162		122 233
Matériel de transport	3 000			3 000
Matériel de bureau, mobilier	8 100	6 630		14 730
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	309 948	204 513		514 461
TOTAL	315 137	210 992		526 128

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	132 014		132 014
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	114 801	114 801	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	98 196	98 196	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	9 345	9 345	
	Charges constatées d'avances	14 839	14 839	
TOTAL DES CREANCES		369 196	237 182	132 014
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	500 000		500 000	
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 074 338	(340 781)	1 205 880	209 239
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	59 536	59 536		
	Fournisseurs et comptes rattachés	120 233	120 233		
	Personnel et comptes rattachés	44 664	44 664		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 245	21 245		
	Impôts sur les bénéfices	45 122	45 122		
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 350	61 350		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 606	11 606		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 650	1 650		
	Groupe et associés (2)	5 221	5 221		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	215 542	215 542		
TOTAL DES DETTES		2 160 508	245 389	1 705 880	209 239
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		650 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		123 010			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 221			

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS RÈGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	7 751	29 469		37 219
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 751	29 469		37 219
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 274		1 274	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 274		1 274	
TOTAL GENERAL		9 024	29 469	1 274	37 219
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			29 469	1 274	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

La ligne "Autres" correspond aux provisions pour risque de paiement de la prime de non-conversion de l'emprunt obligataire de la société.

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		185 000,00	1,0000	185 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		185 000,00	1,0000	185 000,00

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		3 600
Autres créances		3 600
Fournisseurs à obtenir	3 600	

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		31 881
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	2 208	2 208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FNP	3 600	3 600
Dettes fiscales et sociales DETTES PROVIS. CONGES PAYES CHARGES SUR CONGES A PAYER IMPOTSET TAXES A PAYER FORMATION PRO CONTINUE	11 294 2 412 4 686 6 030	24 423
Dettes fournisseurs d'immobilisation FOURN.IMMO.FACT.NON.	1 650	1 650

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		215 542	215 542
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			215 542

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		14 839	14 839
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 839

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices		45 142	13 875	12 668	46 349
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts		45 142	13 875	12 668	46 349
Charges à étaler					

Engagements financiers

31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Nantissement du fonds de commerce en garantie et/ou en garantie complémentaire de différents emprunts. Les dettes bancaires sont de : Un dépôt de garantie a été versé à BPIFRANCE en garantie pour 25.000 €	1 074 338	
	1 074 338	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	1 074 338	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Au cours de l'exercice 2018, la société avait émis 50.000 obligations de 10 € de valeur nominale à échéance au 30 septembre 2023 avec possibilité de conversion à raison d'une action ordinaire de catégorie A en échange d'une obligation.

SAS AQUA BY

Détail de l'Actif

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 239 162	78,59	1 270 840	66,72	968 322	76,20
Frais d'établissement	25 200	0,88			25 200	
FRAIS D'ETABLISSEMENT LE CERCLE	27 000	0,95			27 000	
AMORT. FRAIS ET LE CERCLE	(1 800)	-0,06			(1 800)	
Concessions brevets et droits similaires	1 520	0,05	1 920	0,10	(400)	-20,83
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	4 905	0,17	4 905	0,26		
AMORT. CONCESSIONS, BREVETS	(3 385)	-0,12	(2 985)	-0,16	(400)	-13,40
Fonds Commercial	32 326	1,13	34 826	1,83	(2 500)	-7,18
DROIT AU BAIL	10 000	0,35	10 000	0,53		
FDS COMMERCIAL FB SAINT ANTOIN	25 000	0,88	25 000	1,31		
AMORT FOND DE COMMERCE	(2 674)	-0,09	(174)	-0,01	(2 500)	N/S
Autres immobilisations incorporelles	33 533	1,18	35 311	1,85	(1 778)	-5,04
USUFRUIT PARTS SOCIALES SCI FO	37 341	1,31	37 341	1,96		
AMORT USUFRUIT	(3 808)	-0,13	(2 030)	-0,11	(1 778)	87,59
Constructions	1 296 308	45,50	582 800	30,60	713 508	122,43
INST.AGENC. - STUDIO REAUMUR			330 302	17,34	(330 302)	-100,00
INST.AGENC. REAUMUR	338 775	11,89			338 775	
INST.AGENC. CHARONNE	260 092	9,13			260 092	
INSTAL.AGENC.BASTILLE	490 368	17,21			490 368	
INST.AGENC.LE CERCLE	537 413	18,86			537 413	
INST.AGENC. - STUDIO CHARONNE			257 897	13,54	(257 897)	-100,00
INST.AGENC. - STUDIO BASTILLE			205 000	10,76	(205 000)	-100,00
AMORT.AGENC. - STUDIO REAUMUR			(168 620)	8,85	168 620	100,00
AMORT.AGENC.REAUMUR	(208 491)	-7,32			(208 491)	
AMORT.AGENC.CHARONNE	(73 085)	-2,57			(73 085)	
AMORT.AGENC.BASTILLE	(39 819)	-1,40			(39 819)	
AMORT.INSTAL.GENE LE CERCLE	(8 945)	-0,31			(8 945)	
AMORT.AGENC. - STUDIO CHARONNE			(39 745)	-2,09	39 745	100,00
AMORT.AGENC. - STUDIO BASTILLE			(2 034)	0,11	2 034	100,00
Installations techniques, matériel et outillage	63 973	2,25	37 321	1,96	26 652	71,41
MATERIELS - STUDIO REAUMUR			21 846	1,15	(21 846)	-100,00
MATERIELS - STUDIO CHARONNE			22 852	1,20	(22 852)	-100,00
MATERIEL REAUMUR	21 846	0,77			21 846	
MATERIEL CHARONNE	22 852	0,80			22 852	
MATERIEL BASTILLE	34 369	1,21			34 369	
MATERIEL LE CERCLE	29 064	1,02			29 064	
MATERIELS - STUDIO BASTILLE			20 000	1,05	(20 000)	-100,00
AMORT.MAT. - STUDIO REAUMUR			(21 611)	-1,13	21 611	100,00
AMORT.MAT. - STUDIO CHARONNE			(5 212)	-0,27	5 212	100,00
AMORT.MATERIEL REAUMUR	(21 846)	-0,77			(21 846)	
AMORT.MATERIEL CHARONNE	(9 782)	-0,34			(9 782)	
AMORT.MATERIEL BASTILLE	(9 010)	-0,32			(9 010)	
AMORT.MATERIEL LE CERCLE	(3 520)	-0,12			(3 520)	
AMORT.MAT. - STUDIO BASTILLE			(556)	-0,03	556	100,00
Autres immobilisations corporelles	480 162	16,85	417 579	21,92	62 583	14,99
INST. GENE. - STUDIO REAUMUR			35 575	1,87	(35 575)	-100,00
INST. GENE. REAUMUR	43 361	1,52			43 361	
INST. GENE. CHARONNE	431 758	15,15			431 758	
INSTAL. GENE. BASTILLE	27 351	0,96			27 351	
INSTAL. GEN ET AGENC. LE CERCLE	85 787	3,01			85 787	
INST. GENE. - STUDIO CHARONNE			(429 758)	22,56	(429 758)	-100,00

Détail de l'Actif

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
MATERIEL DE TRANSPORT	3 000	0.11	3 000	0.16		
MAT. INFO. - STUDIO REAUMUR			9 315	0.49	(9 315)	100.00
MAT. BUREAU SIEGE	7 451	0.26			7 451	
MAT. BUREAU REAUMUR	9 315	0.33			9 315	
MAT. BUREAU CHARONNE	12 102	0.42			12 102	
MAT. INFO. - STUDIO CHARONNE			12 102	0.64	(12 102)	-100.00
AMORT. INST. GENE. - REAUMUR			(14 596)	0.77	14 596	100.00
AMORT. INST. GENE. REAUMUR	(21 991)	-0.77			(21 991)	
AMORT. INST. GENE. CHARONNE	(93 395)	-3.28			(93 395)	
AMORT. INST. GENE. BASTILLE	(1 394)	-0.05			(1 394)	
AMORT. INST. GENE. LE CERCLE	(5 452)	-0.19			(5 452)	
AMORT. INST. GENE. - CHARONNE			(46 475)	-2.44	46 475	100.00
AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	(3 000)	-0.11	(3 000)	-0.16		
AMORT. MAT. INFO - REAUMUR			(4 193)	-0.22	4 193	100.00
AMORT. MAT. INFO. SIEGE	(1 488)	-0.05			(1 488)	
AMORT. MAT. INFO. REAUMUR	(6 304)	-0.22			(6 304)	
AMORT. MAT. INFO. CHARONNE	(6 938)	-0.24			(6 938)	
AMORT. MAT. INFO - CHARONNE			(3 907)	-0.21	3 907	100.00
Immobilisations corporelles en cours	164 124	5.76	81 944	4.30	82 179	100.29
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS			81 944	4.30	(81 944)	-100.00
IMMO EN COURS CHARONNE	5 860	0.21			5 860	
IMMO EN COURS BASTILLE	4 393	0.15			4 393	
IMMO EN COURS BASTILLE	153 871	5.40			153 871	
Autres participations	1		1			
TITRES SCI FONCIERE VALLES	1		1			
Autres titres immobilisés	10 000	0.35	10 000	0.53		
TITRES	10 000	0.35	10 000	0.53		
Autres immobilisations financières	132 014	4.63	69 137	3.63	62 877	90.95
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	132 014	4.63	69 137	3.63	62 877	90.95
TOTAL III - Actif Circulant NET	563 778	19.79	588 659	30.91	(24 880)	-4.23
Marchandises	7 101	0.25	430	0.02	6 670	N.S.
STOCKS DE MARCHANDISES	7 101	0.25	430	0.02	6 670	N.S.
Avances & acomptes versés sur commandes			27 142	1.43	(27 142)	-100.00
AVANCE FOURNISSEURS			27 142	1.43	(27 142)	-100.00
Créances clients et comptes rattachés	114 801	4.03	59 680	3.13	55 121	92.36
Collectif clients débiteurs	114 801	4.03	59 425	3.12	55 376	93.19
IMPAYES			1 529	0.08	(1 529)	-100.00
CLIENTS DOUTEUX			(1 274)	-0.07	1 274	100.00
Autres créances	107 541	3.77	18 338	0.96	89 203	486.44
Collectif fournisseurs débiteurs	4 845	0.17			4 845	
FOURNISSEURS TVA ENCAISS. COLL.	900	0.03			900	
FOURNISSEURS A OBTENIR	3 600	0.13			3 600	
TVA AUTOLIQUEE	317	0.01	317	0.02		
TVA DEDUCT. S/IMMO	97 529	3.42			97 529	
TVA DEDUCT. S/ABS			17 295	0.91	(17 295)	-100.00
TVA COLLECTEE 5.5%			51		(51)	100.00
TVA COLLECTEE INTRACOM	75		75			
TVA SUR INP	275	0.01	600	0.03	(325)	-54.17
Disponibilités	319 496	11.21	469 768	24.66	(150 272)	-31.99
BNP	301 379	10.58	465 491	24.44	(164 112)	-35.26

SAS AQUA BY

Détail de l'Actif

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
BANQUE FIDUCIAL	2 444	0,09	1 425	0,07	1 019	71,48
BNP BOXE	13 575	0,48			13 575	
TRANSFERWISE EURO	407	0,01	439	0,02	(32)	-7,32
TRANSFERWISE LIVRES	59				59	
TRANSFERWISE DOLLARS	1 399	0,05	2 262	0,12	(863)	-38,14
CAISSE	233	0,01	151	0,01	82	54,21
Charges constatées d'avance	14 839	0,52	13 300	0,70	1 539	11,57
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	14 839	0,52	13 300	0,70	1 539	11,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices	46 349	1,63	45 142	2,37	1 207	2,67
FRAIS EMISSION D'EMPRUNT	46 349	1,63	45 142	2,37	1 207	2,67
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 849 289	100,00	1 904 640	100,00	944 649	49,60

SAS AQUA BY

Détail du Passif

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	651 562	22.87	474 246	24.90	177 316	37.39
Capital Social ou individuel	185 000	6.49	185 000	9.71		
CAPITAL	185 000	6.49	185 000	9.71		
Réserve légale	18 500	0.65	7 579	0.40	10 921	144.10
RESERVE LEGALE	18 500	0.65	7 579	0.40	10 921	144.10
Autres réserves	143 996	5.05	143 996	7.56		
AUTRES RESERVES	143 996	5.05	143 996	7.56		
Report à nouveau	89 079	3.13			89 079	
REPORT A NOUVEAU	89 079	3.13			89 079	
Résultat de l'exercice	214 987	7.55	137 671	7.23	77 316	56.16
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	37 219	1.31	7 751	0.41	29 469	380.21
Provisions pour risques	37 219	1.31	7 751	0.41	29 469	380.21
PROV. RISQUES NON CONV. OBLIG.	37 219	1.31	7 751	0.41	29 469	380.21
TOTAL IV - Total des dettes	2 160 508	75.83	1 422 644	74.69	737 864	51.87
Emprunts obligataires convertibles	500 000	17.55	500 000	26.25		
EMPRUNT OBLIG. CONV. NEOVERIS	500 000	17.55	500 000	26.25		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 074 338	37.71	545 486	28.64	528 853	96.95
EMPRUNT 50 000 TRAVAUX SECOND	19 290	0.68	31 786	1.67	(12 496)	-39.31
EMPRUNT 320 000 SECOND CENTRE	173 354	6.08	244 064	12.81	(70 710)	-28.97
EMPRUNT 30 000 BNP	16 443	0.58	22 345	1.17	(5 902)	-26.41
EMPRUNT 50290	213 042	7.48	246 944	12.97	(33 902)	-13.73
EMPRUNT BNP 150 K €	150 000	5.26			150 000	
EMPRUNT BPI 500 K €	500 000	17.55			500 000	
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	2 208	0.08	345	0.02	1 863	539.45
Emprunts et dettes financières divers	64 757	2.27	61 246	3.22	3 512	5.73
DEPOT DE GARANTIE	9 600	0.34	9 600	0.50		
DETTES C C BLOQUE NATAF R.	49 936	1.75	49 936	2.62		
C C RENAUD NATAF	5 221	0.18	1 710	0.09	3 512	205.42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 233	4.22	65 410	3.43	54 823	83.82
Collectif fournisseurs créditeurs	96 280	3.38	56 337	2.96	39 944	70.90
FOURNISSEURS TVA ENCAISS COLL	20 353	0.71	5 473	0.29	14 879	271.86
FNP	3 600	0.13	3 600	0.19		
Dettes fiscales et sociales	183 987	6.46	90 280	4.74	93 707	103.80
PERSONNEL COLL.	33 370	1.17	866	0.05	32 504	N.S
DETTES PROVIS. CONGES PAYES	11 294	0.40	6 404	0.34	4 890	76.36
URSSAF	12 466	0.44			12 466	
URSSAF			8 964	0.47	(8 964)	-100.00
PREVOYANCE	2 710	0.10	1 641	0.09	1 069	65.10
RETRAITE	3 293	0.12	6 521	0.34	(3 227)	-49.49
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	364	0.01	141	0.01	223	158.37
CHARGES SUR CONGES A PAYER	2 412	0.08	2 019	0.11	393	19.47
ET AT IMPOTS BENEHICES	45 122	1.58	38 002	2.00	7 120	18.74
TVA A DECAISER	6 418	0.23	17 038	0.89	(10 620)	-62.33

SAS AQUA BY

Détail du Passif

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
TVA DEDUCT S IMMO			91		(91)	100,00
TVA DEDUCT S ABS	46 531	1,63			46 531	
TVA DEDUCT S ACQ. INT'RACOM.	75		75			
TVA AUTOLIQUEE	317	0,01	317	0,02		
TVA COLLECTEE 5.5%	22				22	
TVA COLLECTEE 20.0%	7 987	0,28	2 412	0,13	5 575	231,09
ETAT - PRELIR A LA SOURCE	889	0,03			889	
IMPOTS ET TAXES A PAYER	4 686	0,16	303	0,02	4 383	N/S
TAXE D'APPRENTISSAGE			1 595	0,08	(1 595)	-100,00
FORMATION PRO CONTINUE	6 030	0,21	3 890	0,20	2 140	55,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 650	0,06	32 400	1,70	(30 750)	-94,91
Fournisseurs IMMO.			32 400	1,70	(32 400)	-100,00
Fourn. IMMO. FACT. NON.	1 650	0,06			1 650	
Produits constatés d'avance	215 542	7,56	127 823	6,71	87 719	68,63
PROD. CONSTATES D'AVANCE			127 823	6,71	(127 823)	-100,00
PRODUITS CONSTATES AVANCES AQUA BY	209 617	7,36			209 617	
PRODUITS CONSTATES AVANCES LE CERCLE	5 925	0,21			5 925	
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 849 289	100,00	1 904 640	100,00	944 649	49,60

SAS AQUA BY

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	2 186 754	100,21	1 299 481	100,12	887 272	68,28
Ventes de marchandises	7 002	0,32	4 143	0,32	2 859	69,00
Ventes de marchandises FRANCE	7 002	0,32	4 143	0,32	2 859	69,00
VENTES BOISSONS 5.5%			3 969	0,31	(3 969)	-100,00
VENTES ACCESSOIRES 20%			175	0,01	(175)	-100,00
VENTES BOISSONS	7 002	0,32			7 002	
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 175 099	99,68	1 293 767	99,68	881 332	68,12
Production vendue Services FRANCE	1 891 663	86,69	1 293 767	99,68	597 896	46,21
PRESTATIONS AQUATIQUES 20%			1 118 500	86,18	(1 118 500)	-100,00
PRESTATIONS HIP AQUA BIKING	1 653 184	75,76			1 653 184	
PRESTATIONS HIP LE CERCLE	34 837	1,60			34 837	
PRESTATIONS PART ENAIRES AQUA BIKING	270 361	12,39			270 361	
OFFRES PART ENAIRES 20%			170 868	13,16	(170 868)	-100,00
OFFRES PART ENAIRES EXPORT			2 985	0,23	(2 985)	-100,00
VENTES SEANCES PCA			(19 587)	-1,51	19 587	100,00
VENTES SEANCES PCA AQUA BIKING	(81 794)	-3,75			(81 794)	
VENTES SEANCE PCA BOXE	(5 925)	-0,27			(5 925)	
SOUS LOCATION CHARONNE			19 200	1,48	(19 200)	-100,00
SOUS LOCATION CHARONNE	19 200	0,88			19 200	
CHARGES LOCATIVES CHARONNE			1 800	0,14	(1 800)	-100,00
CHARGES LOCATIVES CHARONNE	1 800	0,08			1 800	
Production vendue Services EXPORT						
PRESTATIONS EXPORT AQUA BIKING	231 475	10,61			231 475	
PRESTATIONS EXPORT LE CERCLE	51 961	2,38			51 961	
Montant net du chiffre d'affaires	2 182 101	100,00	1 297 910	100,00	884 191	68,12
Subventions d'exploitation			1 500	0,12	(1 500)	100,00
SUBVENTION			1 500	0,12	(1 500)	-100,00
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	4 451	0,20			4 451	
REPRISES SUR CREANCES	1 274	0,06			1 274	
TRANSF. CHARGES DIV. (VA)	3 177	0,15			3 177	
Autres produits d'exploitation	202	0,01	71	0,01	130	182,42
PRODUITS DIV. GESTION	202	0,01	71	0,01	130	182,42
Total des charges d'exploitation	1 791 300	82,09	1 080 001	83,21	711 299	65,86
Achats de marchandises	15 863	0,73	2 043	0,16	13 820	676,54
ACHATS DE MARCHANDISES	14 780	0,68			14 780	
ACHATS ALIMENTAIRES TR	403	0,02	2 043	0,16	(1 640)	-80,27
ACHATS MARCHANDISES INTRACOM	66				66	
ACHAT DE MARCHANDISES LE CERCLE	614	0,03			614	
Variation de stocks de marchandises	(6 670)	-0,31	(96)	-0,01	(6 574)	N/S
VARIAT. STOCK MARCHAN	(6 670)	-0,31	(96)	-0,01	(6 574)	N/S
Autres achats et charges externes	1 076 086	49,31	619 000	47,69	457 086	73,84

SAS AQUA BY

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
ACIAT PREST. SERVICES FRANCE			12 350	0.95	(12 350)	100.00
SOUSTRAITANCE SOUMISE TVA	126	0.01			126	
SOUSTRAITANCE NON SOUMIS	312 628	14.33			312 628	
E.D.F.	33 121	1.52	16 112	1.24	17 009	105.57
EAU	28 395	1.30	17 599	1.36	10 796	61.34
EAU			1 418	0.11	(1 418)	100.00
CARBURANT	557	0.03	480	0.04	77	16.02
FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	66 812	3.06	31 938	2.46	34 874	109.19
FOURNIT ADMINISTRATIVES	1 488	0.07	2 158	0.17	(670)	-31.06
VETEMENTS DE TRAVAIL	4 996	0.23			4 996	
SOUSTRAITANCE GENERALE	77 718	3.56			77 718	
LOCATIONS FONCIERE HDN			50 000	3.85	(50 000)	-100.00
LOYER SIEGE	25 850	1.18			25 850	
LOYER REAUMUR	50 000	2.29			50 000	
LOYER CHARONNE	75 000	3.44			75 000	
LOYER BASTILLE	45 108	2.07			45 108	
LOYER LE CERCLE	46 667	2.14			46 667	
LOCATIONS SCI FONCIERE VALLES			75 000	5.78	(75 000)	-100.00
LOCATION 22 RUE DU CAIRE			1 958	0.15	(1 958)	-100.00
LOC FAUBOURG SAINT ANTOINE			3 916	0.30	(3 916)	-100.00
LOCATION TPE	41		414	0.03	(373)	-90.07
LOCATIONS MOBILIERES DIVERSES			199	0.02	(199)	-100.00
LOCATIONS MOB. DIV. TN >6M			150	0.01	(150)	-100.00
CHARGES LOCATIVES			9 186	0.71	(9 186)	-100.00
CHARGES LOCATIVES SIEGE	(78)				(78)	
CHARGES LOCATIVES REAUMUR	3 200	0.15			3 200	
CHARGES LOCATIVES CHARONNE	4 200	0.19			4 200	
CHARGES LOCATIVES BASTILLE	11 171	0.51			11 171	
CHARGES LOCATIVES BOULOGNE	2 225	0.10			2 225	
CHARGES LOCATIVES LE CERCLE	8 302	0.38			8 302	
ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 620	0.07			1 620	
MAINTENANCE PISCINE	43 212	1.98	30 191	2.33	13 021	43.13
ENTRETIEN IMMOBILIER TN	100		200	0.02	(100)	-50.00
ENTRETIEN LINGE	58 411	2.68	31 331	2.41	27 080	86.43
ANALYSE EAU	2 101	0.10	1 859	0.14	242	13.01
ENTRETIEN MATERIEL	7 637	0.35			7 637	
MAINTENANCE	4 225	0.19	3 939	0.30	286	7.25
ASSURANCES MULTIRISQUES	12 120	0.56	3 091	0.24	9 028	292.05
AGIPIS			91	0.01	(91)	-100.00
ASSURANCE VEHICULES	352	0.02	3 165	0.24	(2 813)	-88.87
ASSURANCE EMPRUNT	1 663	0.08	1 681	0.13	(18)	-1.06
ASSURANCE DIVERSES	187	0.01	136	0.01	51	37.50
DOCUMENTATION	1 684	0.08	918	0.07	766	83.41
ABONNEMENT INFORMATIQUE	13 073	0.60	2 834	0.22	10 239	361.25
SEMINAIRES, COLLOQUES TN	438	0.02			438	
COACH SPORTIF EXO TVA			181 905	14.02	(181 905)	-100.00
PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE EXO T	856	0.04	9 966	0.77	(9 110)	-91.41
PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE TVA	3 583	0.16	3 271	0.25	312	9.54
COACH SPORTIF TVA			35 876	2.76	(35 876)	-100.00
COMMISSIONS SUR VENTES TN	148	0.01			148	
COMMISSIONS BALINEA	1 929	0.09	2 320	0.18	(391)	-16.84
COMMISSIONS PAYSAFE	17 990	0.82	9 329	0.72	8 661	92.84
COMMISSION TREATWELL	893	0.04	910	0.07	(17)	-1.87
COMMISSIONS GYM LIB	331	0.02			331	
COMMISSIONS FEVER EXO	1 187	0.05			1 187	
COMMISSIONS KZEMOS FEVER			1 395	0.11	(1 395)	-100.00
HONORAIRES COMPTABLES	15 615	0.72	9 105	0.70	6 510	71.50
HONORAIRES JURIDIQUES	4 827	0.22	8 400	0.65	(3 573)	-42.54
HONORAIRES DIVERS	17 625	0.81	11 250	0.87	6 375	56.67
FRAIS ACTES & CONTEN	632	0.03	387	0.03	245	63.21
PUBLICITE			6 191	0.48	(6 191)	-100.00
PUBLICITE AUTOLIQUEE	8 698	0.40	3 076	0.24	5 622	182.76
ANNONCES ET PUB	22 989	1.05	6 055	0.47	16 934	279.66

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
BROCHURES IMPRIMES		4 669 0,21		3 716 0,29	954	25,67
CADEAUX CLIENTS		100		942 0,07	(843)	89,44
CATALOGUES ET IMPRIMES				1 908 0,15	(1 908)	-100,00
POURBOIRES DONS COUR				695 0,05	(695)	-100,00
TRANSPORTS SACHATS		2 750 0,13		813 0,06	1 937	238,42
FRAIS DEPLACEMENT		2 940 0,13		2 972 0,23	(32)	-1,08
RESTAURANT		11 684 0,54		3 846 0,30	7 837	203,77
MISSIONS				1 003 0,08	(1 003)	-100,00
RECEPTIONS				4 835 0,37	(4 835)	-100,00
FRAIS POSTAUX		1 124 0,05		1 029 0,08	94	9,17
TELEPHONE - INTERNET		3 459 0,16		2 194 0,17	1 265	57,63
FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILES		3 771 0,17		1 644 0,13	2 128	129,44
COMMISSIONS ANC		559 0,03		124 0,01	436	352,39
VEILLE CONCURRENTIELLE		768 0,04		1 531 0,12	(763)	-49,82
FRAIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL		2 615 0,12			2 615	
Impôts, taxes et versements assimilés		16 419 0,75		17 323 1,33	(904)	-5,22
TAXE APPRENTISSAGE				(3)	3	100,00
PARTICIPAT EMPLOYEUR FORMAT				223 0,02	(223)	-100,00
FORMATION CONTINUE CDI		6 171 0,28		3 890 0,30	2 281	58,63
TAXE APPRENTISSAGE				1 595 0,12	(1 595)	-100,00
CONTRIBUT ECO TERRITORIALE				3 505 0,27	(3 505)	-100,00
CONTRIB FONCIERE ENT. (CFE)		10 163 0,47		303 0,02	9 860	N/S
DROITS D'ENREGIST. & T				7 810 0,60	(7 810)	-100,00
AUTRES TAXES DIVERSES		85			85	
Salaires et traitements		388 538 17,81		239 610 18,46	148 928	62,15
SALAIRES APPOINTEMENTS		371 735 17,04		234 552 18,07	137 183	58,49
VAR. PROV. CONGES PAYES		4 890 0,22		1 024 0,08	3 866	377,49
INDEMN. AVANT. DIV. EXO COT.		5 008 0,23		3 344 0,26	1 664	49,75
INDEMN. RUPTURE CONV.		1 885 0,09		690 0,05	1 195	173,25
GRATIFICATION ST AGIAIRE		5 019 0,23			5 019	
Charges sociales du personnel		87 606 4,01		61 019 4,70	26 587	43,57
COTIS URSAF		66 477 3,05		53 402 4,11	13 075	24,48
COTISATIONS AUX MUTUELLES				754 0,06	(754)	-100,00
COTIS RETRAITE CADRES		4 598 0,21		3 065 0,24	1 533	50,00
COTIS RETRAITE		10 926 0,50		11 135 0,86	(209)	-1,88
COTIS PREVOYANCE		1 559 0,07		1 148 0,09	411	35,77
COTIS MUTUELLE		2 396 0,11		1 362 0,10	1 034	75,90
PREVOYANCE HUMAINIS		223 0,01		141 0,01	82	58,37
VAR. CHARGES SOC. PROV. / S&PR		393 0,02		(241) 0,02	634	263,03
MEDECINE DU TRAVAIL		1 035 0,05		738 0,06	297	40,26
TICKETS RESTAURANTS				936 0,07	(936)	-100,00
CICE				(11 421) -0,88	11 421	100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations		210 992 9,67		140 497 10,82	70 495	50,18
DOTATION AMORTISSEMENT				2 721 0,21	(2 721)	-100,00
DOT AMORT INCORP SIEGE		2 178 0,10			2 178	
DOT AMORT INCORP BASTILLE		2 500 0,11			2 500	
DOT AMORT INCORP LE CERCLE		1 800 0,08			1 800	
DOTATION AMORTISSEMENT				137 776 10,62	(137 776)	-100,00
DOT AMORT CORP SIEGE		1 488 0,07			1 488	
DOT AMORT CORP REAUMUR		49 612 2,27			49 612	
DOT AMORT CORP CHARONNE		87 862 4,03			87 862	
DOT AMORT CORP BASTILLE		47 634 2,18			47 634	
DOT AMORT CORP LE CERCLE		17 917 0,82			17 917	
Autres charges de gestion courante		2 467 0,11		605 0,05	1 862	307,90
REDEVANCE DROIT D'AUTEUR		382 0,02		470 0,04	(87)	-18,61

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
PERTES SUREANCES IRREC. CHARGES DIV. GESTION COURANTE	1 274 811	0,06 0,04		135 0,01	1 274 676	500,19
Résultat d'exploitation	395 454	18,12	219 480	16,91	175 973	80,18
Total des produits financiers	20				20	N/S
Différences positives de change	20				20	N/S
GAINS DE CHANGE	20				20	N/S
Total des charges financières	69 430	3,18	18 889	1,46	50 541	267,56
Dotations financières aux amort. et provisions	29 469	1,35	7 751	0,60	21 718	280,21
DOT. PROV. RISQUE (CHARGES FIN)	29 469	1,35	7 751	0,60	21 718	280,21
Intérêts et charges assimilées	39 748	1,82	11 130	0,86	28 618	257,12
INTERETSEMPRUNT			6 380	0,49	(6 380)	-100,00
INTERETS EMPRUNTS	39 748	1,82	4 750	0,37	34 998	736,82
Différences négatives de change	213	0,01	8		205	N/S
PERTES DE CHANGE	213	0,01	8		205	N/S
Résultat financier	(69 410)	-3,18	(18 889)	-1,46	(50 521)	-267,46
Résultat courant avant impôts	326 044	14,94	200 591	15,45	125 453	62,54
Total des produits exceptionnels			55 235	4,26	(55 235)	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			55 235	4,26	(55 235)	-100,00
TRANF. CHARGES EXCEPT			55 235	4,26	(55 235)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	12 773	0,59	65 497	5,05	(52 724)	-80,50
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	105		168	0,01	(63)	-37,65
PENALITES ET AMENDES	105		168	0,01	(63)	-37,65
Charges exceptionnelles sur opération en capital			55 235	4,26	(55 235)	-100,00
CHARGES EXCEP. DIVERS			55 235	4,26	(55 235)	-100,00
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	12 668	0,58	10 093	0,78	2 574	25,50
DOT AMORT. EXCEP CHARGES A REP	12 668	0,58	10 093	0,78	2 574	25,50
Résultat exceptionnel	(12 773)	-0,59	(10 262)	-0,79	(2 511)	-24,47
Impôts sur les bénéfices	98 284	4,50	52 658	4,06	45 626	86,65
IS A PAYER	98 284	4,50	52 658	4,06	45 626	86,65
Résultat de l'exercice	214 987	9,85	137 671	10,61	77 316	56,16

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2019 et clos le 31/12/2019 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE PARIS3E
Centre des Finances Publiques
10 rue Michel Le Comte
75152 PARISCEDEX 03
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
SAS AQUA BY
22 Rue Du Calre
Identification du destinataire : 75002 PARIS
79305249900050
Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Activités des centres de cultu
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,33 % ou au taux de 31 % : 328 796 Bénéfice imposable au taux de 28 % : 38 120 Bénéfice imposable au taux de 15 % : 38 120 Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % : Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % : Autres plus-values imposables au taux de 19 % : Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % : Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐
Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabilitéExpert

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

AUDIT & STRATEGY SERVICE CONSEIL

15 Rue De La Bonne Rencontre
77860 QUINCY VOISINS

01.70.61.00.80

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A

le

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	37 671
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(c)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		(e)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	37 671
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		37 671

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS AQUA BY**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires <i>abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019</i> , montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice	
MVLТ réalisée au cours de l'exercice	
MVLТ restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 22 Rue Du Calre		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 7 9 3 0 5 2 4 9 9 0 0 0 5 0		Néant ☐ *							
		LACTURE N° 10110 31122019							
		N° 1 31122018							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AP	27 000	AC	1 800	25 200		
		Frais de développement *	CX		CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AI	4 905	AC	3 385	1 520	1 920	
		Fonds commercial (1)	AI	35 000	AI	2 674	32 326	34 826	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	37 341	AK	3 808	33 533	35 311	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI		AN				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP	1 626 648	AC	330 340	1 296 308	582 800	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	108 132	AS	44 159	63 973	37 321	
		Autres immobilisations corporelles	AT	620 125	AI	139 963	480 162	417 579	
		Immobilisations en cours	AV	164 124	AW		164 124	81 944	
		Avances et acomptes	AN		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CN		CI			
			Autres participations	CU	1	CV		1	1
			Créances rattachées à des participations	BP		BC			
			Autres titres immobilisés	BI	10 000	BI		10 000	10 000
			Prêts	BI		BC			
			Autres immobilisations financières *	BI	132 014	BI		132 014	69 137
TOTAL (II)		BJ	2 765 290	BK	526 128	2 239 162	1 270 840		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BC				
		En cours de production de services	BI		BC				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	7 101	BU		7 101	430	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			27 142	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BN	114 801	BY		114 801	59 680	
		Autres créances (3)	BZ	107 541	CA		107 541	18 338	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CL		CE				
Disponibilités		CF	319 496	CG		319 496	469 768		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 839	CI		14 839	13 300		
	TOTAL (III)	CJ	563 778	CK		563 778	588 659		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	46 349			46 349	45 142		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CA							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	3 375 417	1A	526 128	2 849 289	1 904 640		
Renvois : (1) Dont droit au bail 10 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an	CF		
Classe de réserve de propriété *		Immobiliations		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS AQUA BY			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 185 000)	DA	185 000	185 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 500	7 579
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	143 996	143 996
	Report à nouveau	DH	89 079	
	RISULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	214 987	137 671
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	651 562
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	37 219	7 751
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	37 219	7 751
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	500 000	500 000
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 074 338	545 486
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	64 757	61 246
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 233	65 410
	Dettes fiscales et sociales	DY	183 987	90 280
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 650	32 400
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	215 542	127 823
TOTAL (IV)		EC	2 160 508	1 422 644
Ecarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	2 849 289	1 904 640
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	245 389	500 514
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 002	FB	4 143
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	
		FG	2 175 099	FI	1 293 767
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 182 101	FL	1 297 910
	Production stockée *			IN	
	Production immobilisée *			IO	
	Subventions d'exploitation			IP	1 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			IQ	
	Autres produits (1) (11)			IR	71
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			2 186 754	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	2 043
	Variation de stock (marchandises) *			FT	(96)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	619 000
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	17 323
	Salaires et traitements *			FY	239 610
	Charges sociales (10)			FZ	61 019
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA	140 497
			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	605
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			1 791 300	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			395 454		219 480
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	20
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)		20	GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	7 751
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	11 130
	Différences négatives de change			GS	8
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			69 430		18 889
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(69 410)		(18 889)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			326 044		200 591

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS AQUA BY				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC	55 235
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID	55 235
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIE	105
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIF	55 235
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	12 668
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			III	12 773
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				III	(12 773)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				IIK	98 284
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IIJL	2 186 774
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIJM	1 971 787
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				IIIN	214 987
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IIJO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	IIY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIIP	
			- Crédit-bail immobilier	IIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		III	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIIX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 177
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	382
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6	
		dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	obligatoires		A9		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			12 773	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels
au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	105	
Amortissement frais émission emprunt	12 668	
Totalisation	12 773	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS AQUA BY										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Conséquences à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9	27 000		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	77 246	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	(Dont Com posant)	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	(Dont Com posant)	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		(Dont Com posant)	M2		KP	793 199	KQ		KR	833 449	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		(Dont Com posant)	M3		KS	64 699	KT		KU	43 433	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	465 333	KW		KX	122 925	
		Matériel de transport *				KY	3 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	21 417	LC		LD	7 451	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	81 944	LI		LJ	164 124		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 429 592	LO		LP	1 171 381		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				SG		8M		8T		
		Autres participations				8U	1	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP	10 000	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	69 137	IU		IV	62 877			
TOTAL IV				LQ	79 139	LR		LS	62 877			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG	1 585 977	OH		OJ	1 261 258	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par la sortie à des fins ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO	27 000	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	77 246	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	1 626 648	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	108 132	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	588 258	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	3 000	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	28 868	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	81 944	NA	164 124	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	81 944	NI	2 519 029	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	1	OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	10 000	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	132 014	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	142 016	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		OK	81 944	OL	2 765 290	ON	

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL	1 800	EM		EN	1 800	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	5 189	PF	4 678	PG		PH	9 867	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	210 399	PW	119 941	PX		PY	330 340	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	27 378	QA	16 781	QB		QC	44 159	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	61 071	QE	61 162	QF		QG	122 233	
	Matériel de transport		QH	3 000	QI		QJ		QK	3 000	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 100	QM	6 630	QN		QO	14 730	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	309 948	QV	204 513	QW		QX	514 461	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ON	315 137	OP	210 992	OQ		OR	526 128	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M1	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de autres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler			45 142		13 875		Z9	12 668	Z8	46 349	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS. Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TP	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TI	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TI	TC	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EC	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UC	UII	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I-5e du CGI.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	132 014	UV		UW	132 014				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	114 801		114 801						
	Créance représentative de titres (révision pour de précaution antérieure ment constituée * UG)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	98 196		98 196					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 345		9 345						
	Charges constatées d'avance	VS	14 839		14 839						
	TOTAUX		VT	369 196	VU	237 182	VV	132 014			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	500 000				500 000				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VII	1 074 338	(340 781)		1 205 880		209 239			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	59 536	59 536							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	120 233	120 233							
Personnel et comptes rattachés		8C	44 664	44 664							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 245	21 245							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	45 122	45 122							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	61 350	61 350							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	11 606	11 606							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 650	1 650							
Groupe et associés (2)		VI	5 221	5 221							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	215 542	215 542							
TOTAUX		VY	2 160 508	VZ	245 389		1 705 880		209 239		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	650 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		5 221				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	123 010	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	214 987			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39 4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39 4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration) (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058 B, cadre III)		WI	29 469	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 29 574			
	Amendes et pénalités		WJ	105	Charges financières (art. 39 1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	98 284			
	Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WI	21 571		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7 21 571		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8	ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN	WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39 1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 2 500			
		Déficit étranger antérieurement déduit par les P.M.F. (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
TOTAL I						WR	366 916				
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058 B, cadre III)						WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV	WH			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WB	I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A	XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY				
	Majoration d'amortissement *						XD				
	Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)			
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)			
		Zone franche urbaine TI (art. 44 octies et octies A)		OV	Espace d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			
Espace urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC	Zone de développement économique (art. 44 septdecies)					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite		YH	Créance de pages par le report en arrière de déduction			
		Dont exc. (art. 39 decies A)		YA	Dont exc. (art. 39 decies B)		YB	Dont exc. (art. 39 decies C)			
		Dont exc. (art. 39 decies D)		YD	Dont exc. (art. 39 decies E)		YE	Dont exc. (art. 39 decies F)			
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2					
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	366 916				
{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	366 916				
						XO	0				

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2019

Libellé	Montant
Amort, Fonds de commerce	2 500
Totalisation	2 500

Désignation de l'entreprise SAS AQUA BY		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice		ZT	13 706
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provisions Primes Remb. Emprunt Obligatoire	8X	29 469	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY										Néant ☐				
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	10 921						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	137 671		- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	37 671							
					Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	OF	137 671		Report à nouveau	ZG	89 079							
				NB : le total I doit nécessairement être égal au total II				TOTAL II			ZH	137 671		
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N :												Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pns en crédit bail)				J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	390 472		12 350				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pns en location pour une durée > 6 mois)				J8	242 624	XQ	271 686		140 824				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	4 439		231 018				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	61 175		43 095				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	348 314		191 714				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 076 086		619 000				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	10 163		3 808			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	6 256		13 515			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	16 419		17 323			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	396 007		262 109				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	103 790		83 458				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *						OB	371 735						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
REGIME DE GROUPE *	Société, résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL					
				Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC					
	Groupe, résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO					
				Plus-values à 19%		JP	Imputations		JE					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY					Néant ☐		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	État 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 12.80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Traction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : **SAS AQUA BY**

Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME RSCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

la réintégration des plus-values réalisées au titre de l'imposition et prise en charge par les sociétés antérieures (art. 39 quater CGI)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS AQUA BY**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22 8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑤ = ② + ③ + ④ + ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AQUA BY		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 182 101	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 182 101	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	202	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	6 670	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 177	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	NT		
TOTAL 2	OM	10 049	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	463 985	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	385 298	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	85	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 467	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	851 835	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 340 315
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 340 315
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 182 101	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	CZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 79305249900050

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AQUA BY

ADRESSE (voie) 22 Rue Du Caire

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

185 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NATAF Prénom(s) Renaud

Nom marital % de détention 62,16 Nb de parts ou actions 115 000

Naissance : Date 21071984 N° département 94 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Adresse : N° 3 Voie Rue Jules Cousin

Code postal 75004 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique LEVEQUE Prénom(s) Catherine

Nom marital NATAF % de détention 37,84 Nb de parts ou actions 70 000

Naissance : Date 24081950 N° département 85 Commune LES SABLES D'OLONNE Pays FRANCE

Adresse : N° 3 Voie Rue Jules Cousin

Code postal 75004 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)☒ 1/0 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 79305249900050

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AQUA BY

ADRESSE (voie) 22 Rue Du Calre

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Liberté Égalité Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISEFormulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS AQUA BYdu 01/01/2019Adresse 22 Rue Du Calre75002 PARISau 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	NATAF Renaud	Président de la SAS	15 rue du Petit Muse	75004 PARIS				
2	WILHILLM Alexandre	Responsable d'accueil	7 rue de l'Atlas	75019 PARIS				
3	CHALMEY Llodie	Responsable opérationnelle	11 Rue Bardin	92110 CLICHY				
4	MARTIN Alexis	Conseiller clientèle polyvalent	239 Avenue Gambetta	75020 PARIS				
5	SOUBIRAN Margot	Chargée de communication/Mar	27 B rue des Roscs	91600 SAVIGNY SUR ORGE				
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑥)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑦)	
1	53 078			53 078				53 078
2	39 441			39 441				39 441
3	27 848			27 848				27 848
4	26 474			26 474				26 474
5	26 301			26 301				26 301
6								
7								
8								
9								
10								
**	173 142			173 142				173 142

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		100
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		11 684
Total		11 784

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ①	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	184 926	- de l'exercice ⑩	366 916
- de l'exercice précédent ⑩	157 600	- de l'exercice précédent ⑩	205 764
Nom et qualité du signataire		A, le	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS AQUA BY	79305249900050	9313Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
22 Rue Du Caïre		
75002 PARIS		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	366 916
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XI, ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne VW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 €x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065
	328 796

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2020

[illegible]